

Association créée en 2004

L'**Association Amoureux d'Art en Auvergne** (4A) est destinée à la **promotion de toutes sortes d'activités touristiques, culturelles et artistiques** en Auvergne, en langues française ou étrangères, notamment par l'emploi de guides-conférenciers agréés par le Ministère de la Culture, de guides titulaires d'une carte professionnelle ou d'intervenants ponctuels spécialisés, ou aussi par l'édition sur tous supports ou modes de diffusion, ou encore par l'organisation d'événements en liaison avec les buts de l'Association.

N'oubliez pas de **régler votre cotisation 2008 !**

Montant des cotisations :

12 euros par personne

7 euros pour les étudiants et demandeurs d'emploi

À défaut de règlement, vous ne pourrez prendre part au vote des Assemblées Générales, ne recevrez plus les invitations et ne pourrez pas participer aux activités réservées.

Apportez-nous votre soutien !

Pour soutenir notre action et nous aider à développer nos activités, vous pouvez adhérer à l'**Association Amoureux d'Art en Auvergne** ou renouveler votre adhésion. Il vous suffit de remplir très lisiblement le bulletin ci-dessous et de nous le renvoyer accompagné du paiement de votre cotisation.

En contrepartie, vous serez régulièrement informé de nos rendez-vous (via Internet, presse locale ou courrier, selon le cas).

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

Libellez votre chèque à l'ordre de

l'Association Amoureux d'Art en Auvergne

et adressez-le accompagné de ce coupon à :

Association Amoureux d'Art en Auvergne

1 rue de Montrognon
63000 Clermont-Ferrand

MONSEIGNEUR GABRIEL PIGUET ÉVÊQUE PÉTAINISTE ET DÉPORTÉ

Conférence
de Marc-Alexis Roquejoffre
journaliste,
directeur de R.C.F. 63

Marc-Alexis Roquejoffre se propose d'évoquer la personnalité de Mgr Gabriel Piguet et son œuvre dans l'Église diocésaine, tout autant que les raisons et les faits qui l'ont conduit vers sa déportation.

Lundi 31 mars 2008 à 20 heures 30

Centre Municipal Jean-Richepin

rue Jean-Richepin (en contrebas des Grands-Escaliers)

Clermont-Ferrand

(station de tramway Hôtel de Ville)



Association Amoureux d'Art en Auvergne

Entrée gratuite

Nombre de places limité

Renseignements au **06 86 70 68 61**

1 rue de Montrognon

63000 Clermont-Ferrand

www.quatre.com

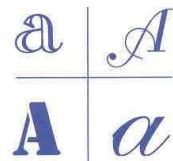
La Ville de Clermont-Ferrand
met gracieusement des salles à notre disposition

Avec le soutien financier du



CONSEIL GÉNÉRAL
DU PUY-DE-DÔME

ASSOCIATION AMOUREUX D'ART EN AUVERGNE



www.quatrea.com

Le **Conseil d'Administration de l'Association Amoureux d'Art en Auvergne** :
Georges Badeau, Jean-Pierre Bellon, Régine Dubreuil-Castellan, Brigitte Fray,
Daniel Lamotte, Roger Simon, Laure Tournilhac et Jacques Vigier.
Le **Bureau de l'Association Amoureux d'Art en Auvergne** :
Daniel Lamotte, président, Brigitte Fray, secrétaire, Georges Badeau, secrétaire-adjoint
et Roger Simon, trésorier.

INVITATION

Tous les amis de l'Association Amoureux d'Art en Auvergne sont conviés à assister à une **Assemblée Générale Extraordinaire** de l'Association qui aura lieu le **lundi 7 avril 2008 à 20 heures 30** au **Centre Municipal Jean-Richepin**, dans la **salle 6**.

Ordre du jour de cette réunion : Modification des statuts.

Le Conseil d'Administration propose la création d'une nouvelle catégorie de membres, les « membres actifs bénévoles », pour ceux qui contribuent ainsi à la réalisation des actions de l'Association ; ces personnes paieront une cotisation symbolique dont le montant sera fixé annuellement par le Conseil d'Administration (1 euro pour 2008), auront le droit d'assister aux Assemblées Générales et auront le droit de vote.

INVITATION

Tous les amis de l'Association Amoureux d'Art en Auvergne sont conviés à assister à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'Association qui aura lieu le **lundi 7 avril 2008** à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire, au **Centre Municipal Jean-Richepin**, dans la **salle 6**.

Ordre du jour de cette réunion :

- 1) Présentation et approbation du rapport moral de l'exercice 2007.
- 2) Présentation et approbation du rapport financier de l'exercice 2007.
- 3) Présentation des activités prévues pour l'année 2008.
- 4) Présentation des candidats désireux d'entrer dans le Conseil d'Administration et élection du nouveau Conseil d'Administration.
- 5) Questions diverses.

À l'issue du vote, le nouveau Conseil d'Administration se réunira pour élire le nouveau Bureau.

RAPPEL

Les différents types de membres de l'Association Amoureux d'Art en Auvergne selon ses statuts actuels :

- 1) Sont **membres d'honneur** ceux qui ont rendu des services signalés à l'Association ; ils sont **dispensés de cotisation** ; ils peuvent participer aux Assemblées Générales mais n'ont **pas le droit de vote**.
- 2) Sont **membres bienfaiteurs** les personnes qui acquittent une **cotisation spéciale** fixée annuellement par le Conseil d'Administration ; ils peuvent participer aux Assemblées Générales mais n'ont **pas le droit de vote**.
- 3) Sont **membres actifs** les personnes salariées régulièrement par l'Association et qui acceptent une retenue sur salaire correspondant à une participation aux frais relatifs au fonctionnement de l'Association et dont le montant est fixé annuellement par l'Assemblée Générale ; les membres actifs ont **droit de vote** à l'Assemblée Générale.
- 4) Sont **membres adhérents** ceux qui prennent l'engagement de verser chaque année une cotisation dont le montant est fixé annuellement par l'Assemblée Générale ; les membres adhérents ont **droit de vote** à l'Assemblée Générale.

ATTENTION !

Lors de l'Assemblée Générale, seuls auront droit de voter les membres à jour de leur cotisation 2008.

POUVOIR

N.B. : Une seule procuration par personne (article 11 des Statuts de l'Association).

M. _____

donne pouvoir à

M. _____

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'Association Amoureux d'Art en Auvergne le lundi 7 avril 2008.

Signature :